

VILLE D'ALBERTVILLE

GESTION DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

La Ville d'Albertville a mis en place un comité de suivi stratégique et opérationnel (CSSO) qui se réunit quotidiennement sous l'autorité de Monsieur le Maire afin d'évaluer, avec l'ensemble des chefs de service concernés, l'impact des annonces gouvernementales successives sur nos actions et l'organisation des différents services municipaux.

Les services municipaux et le CCAS sont pleinement mobilisés au quotidien pour assurer les fonctions essentielles du service public le temps que durera cette épidémie et sont organisés pour permettre la bonne application des différentes mesures annoncées au niveau national.

Pour l'heure, la ligne directrice est de continuer à assurer les fonctions essentielles du service public municipal tout en mettant en œuvre, pour les agents municipaux, les mesures générales de prévention et de distanciation sociale.

Informations sur les services municipaux :

- Fermeture au public :
 - du Centre de loisirs Les Pommiers (maison de l'enfance),
 - du Centre socio-culturel,
 - des installations sportives,
 - du Musée d'art et d'histoire,
 - de l'ensemble des salles municipales,
 - de la maison des associations et son annexe.
- Annulation de tous les dispositifs enfance, jeunesse, famille.
- Fermeture au public du service des cartes d'identité/passeports.
- Suppression des célébrations de mariages jusqu'à nouvel ordre.
- Annulation de toutes les cérémonies et événements organisés par la Ville jusqu'à nouvel ordre.
- Les fonctions essentielles de service public sont assurées : état civil (naissances, décès), police municipale, information aux usagers, cuisine centrale (fourniture de repas à la résidence des 4 Vallées et portage à domicile), services techniques municipaux (propreté urbaine, interventions de sécurité...)

Les accueils du public :

Hôtel de Ville - 04.79.10.43.00

L'accueil téléphonique de l'Hôtel de Ville fonctionne aux horaires habituels :

- Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- Le vendredi de 8h30 à 17h00 sans interruption

Attention : L'accueil physique des usagers est assuré, aux horaires indiqués ci-dessus, uniquement pour l'établissement des actes d'état civil urgents (naissances, reconnaissances et décès). Pour ce faire, il est conseillé de prendre rendez-vous au préalable au 04.79.10.43.63.

Guichet unique – 04.79.10.45.20

Le Guichet Unique Enfance Jeunesse Éducation fonctionne de la manière suivante :

- Fermeture de l'accueil physique au public ;
- Maintien d'une permanence téléphonique et réponses aux mails reçus via le portail famille : du lundi au vendredi, de 9h à 11h ;
- Les inscriptions scolaires sont reportées et auront lieu dès lors que le service réouvrira ses portes au public. Les dates seront communiquées ultérieurement ;
- En plus des réponses apportées lors de nos permanences téléphoniques, les familles peuvent trouver les renseignements utiles sur le portail famille (<https://mon.albertville.fr/guard/login>) qu'elles sont invitées à consulter régulièrement.

Centre Communal d'Action Sociale / Espace administratif et social – 04.79.10.45.00

Attention : L'accueil physique du public est assuré de 8h30 à 11h00 uniquement pour les situations d'urgence et de précarité (accès aux droits, aide alimentaire, 1^{re} domiciliation...).

Pour les autres demandes (contrat RSA, renouvellement de domiciliation...), la gestion se fait par téléphone et mail ou rendez-vous différés dans le temps.

Police municipale :

04.79.10.45.90

Les effectifs de police municipale sont présents et mobilisés aux horaires habituels (7h00/19h00) pour assurer des missions d'ordre public, notamment le respect des consignes de confinement en lien avec la police nationale.